

Robert Muchembled

IN- SOU- MISES

UNE AUTRE HISTOIRE
DES FRANÇAISES
XVI^e-XXI^e SIÈCLE

autrement

Extrait de la publication

INSOUMISES

Une autre histoire des Françaises, XVI^e-XXI^e siècle

Jusqu'à une époque très récente, les femmes françaises ont été contraintes par des lois, des principes et des normes sociales entravant leurs ambitions, leur visibilité, leur liberté. Pourtant, elles n'ont jamais été réellement brisées ni fondamentalement assujetties. Beaucoup d'entre elles ont su imposer la prise en compte de leur magie, de leurs désirs, de leurs volontés, se taillant des espaces de liberté, voire de réelles positions de puissance parmi leurs contemporains. Le grand historien Robert Muchembled nous emmène à la rencontre de toutes ces insoumises : des guérisseuses paysannes du XVI^e siècle aux féministes d'aujourd'hui, en passant par les mystiques et « possédées » du XVII^e, mais aussi les favorites, courtisanes ou comédiennes des XVIII^e et XIX^e siècles adulées comme des reines et ayant plus de pouvoir qu'elles. Sans oublier un grand nombre de femmes de toutes conditions qui trouvaient divers moyens de contourner les interdits érigés par les hommes. Une autre histoire des Françaises !

Professeur émérite à l'université de Paris-Nord et chevalier de la Légion d'honneur, **Robert Muchembled** a écrit une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels *Une histoire du diable* (2000), *L'Orgasme et l'Occident* (2005), *Une histoire de la violence du Moyen Âge à nos jours* (2008), *Les Ripoux des Lumières* (2011).

Illustration de couverture : © Hulton Archive/Getty Images
Imprimé et broché en Italie

Retrouvez toute notre actualité sur
www.autrement.com
et rejoignez-nous sur **Facebook**

Extrait de la publication

Insoumises

Collection **L'atelier d'histoire**

Le suivi éditorial de cet ouvrage a été assuré par Chloé Pathé.

© Éditions Autrement, Paris, 2013.

www.autrement.com

Robert Muchembled

Insoumises

Une autre histoire des Françaises,
XVI^e-XXI^e siècle

Éditions Autrement – **L'atelier d'histoire**

*L'histoire permet de belles rencontres
au présent : les éditions Autrement
remercient Jean-Noël Jeanneney d'avoir,
en quelque sorte, permis celle-ci.*

*À la mémoire de ma mère, Marie-Louise,
et pour Jane, mon épouse*

Introduction

Comment peut-on faire l'histoire des femmes alors qu'aucune rubrique spécifique ne leur est consacrée dans le classement traditionnel des fonds d'archives¹ ? Les conditions de production des sources utilisables, massivement monopolisées par des hommes jusqu'à une époque très récente, aboutissent à une vision éclatée, fortement contradictoire, d'autant que chaque historien(ne) injecte involontairement beaucoup de son époque et de ses propres valeurs dans le sujet. Compte tenu de la très grande discontinuité documentaire existant entre l'Ancien Régime et l'époque contemporaine, il serait en outre utopique de prétendre dérouler un récit linéaire objectif à propos des Françaises depuis cinq siècles. Seul un lissage arbitraire des réalités multiformes pourrait en laisser l'illusion, par exemple en énumérant les « preuves » d'une lente prise de conscience collective des dominées qu'elles sont toutes censées être, sans avoir préalablement expliqué que le postulat de départ résulte d'un choix interprétatif purement subjectif. Car les femmes sont insérées dans des ensembles sociaux et culturels précis. Elles prennent sens à

travers de tels ancrages, non pas uniquement par la puissance de l'écriture masculine qui a sélectionné l'information dormant dans les manuscrits ni par celle des féministes qui simplifient parfois le panorama en insistant sur les souffrances de leurs ancêtres, sans se demander si elles n'avaient pas certains moyens de les alléger ou de transgresser l'ordre rigide imposé par les hommes. Il est vrai qu'avant la loi du 4 mars 2002, appliquée à partir de 2005, permettant aux enfants de choisir entre le patronyme et le matronyme des deux parents, les Françaises ont toujours vécu « au nom du père ». Maris, frères, parents mâles ont sans cesse pesé d'un poids immense sur leurs épaules, faisant même d'elles en droit d'éternelles mineures durant de longs siècles. Mais la législation n'est pas la vie quotidienne. Les chercheurs en sciences humaines savent que le consentement tacite des dominés est indispensable pour qu'elle s'applique. Dans le cas contraire, refus et révoltes en résultent. Le deuxième sexe est capable de violents mouvements revendicatifs : les « pois-sardes » qui vont déloger Louis XVI à Versailles auraient pu se réclamer des meneuses des « émotions » frumentaires du XVII^e siècle ou des Parisiennes qui éviscérèrent les cadavres des protestants lors de la Saint-Barthélemy. Les femmes ne se laissent pas non plus traiter en esclaves soumises dans le for privé, comme je souhaite le montrer dans cette histoire des Françaises conduite à rebours des idées reçues.

La question du Féminin, qu'il est impossible de traiter en vase clos, sans rapports avec le Masculin, a pris une extraordinaire ampleur au début du troisième millénaire, devenant l'un des principaux problèmes de société que notre nation ait à affronter, au moment précis où l'intégration européenne tend à effacer l'exception française. Je ne prétends nullement réaliser une somme sur ce vaste thème, ce qui exigerait d'immenses efforts et de multiples collaborations, mais simplement apporter une contribution à la réflexion collective en

cours. Historien des sociétés, des cultures et des comportements, je me suis trouvé irrésistiblement attiré par ce champ de recherches novateur. Car, au cours de mes travaux, j'ai rencontré des femmes du peuple beaucoup moins opprimées que ne le suggèrent des clichés passéistes, des sorcières paysannes brûlées pour de prétendus excès de pouvoir, des centaines de danseuses, de chanteuses et de grandes courtisanes du XVIII^e siècle adulées comme des reines et ayant plus de pouvoir qu'elles, sur le modèle de madame de Pompadour ou de madame du Barry. Sans oublier un grand nombre de femmes de toutes conditions qui trouvaient divers moyens de tourner les interdits érigés par les hommes. Aussi m'a-t-il semblé important d'explorer l'histoire des Françaises autrement qu'en ressassant les vulgates classiques concernant leur oppression. J'ai préféré suivre une piste pour le moins insolite : constamment dominées, jusqu'à une époque très récente, par des lois, des principes et des normes théoriques imposés par les hommes, elles n'ont cependant jamais été réellement brisées ni fondamentalement soumises, quel que fût le groupe social auquel elles appartenaient. Beaucoup d'entre elles ont su imposer la prise en compte par le sexe fort de leur magie, de leurs désirs, de leurs volontés, se taillant des espaces de liberté, voire de réelles positions de puissance sur la gent masculine.

L'histoire des Françaises vue autrement

De même que l'enfant a été « découvert » en tant qu'objet historique vers 1960¹, parce que la fécondité des Françaises était devenue une préoccupation obsédante durant la Seconde Guerre mondiale et la période du « baby-boom » ultérieure, le thème de la femme s'impose actuellement comme le symptôme de l'un des plus grands ébranlements qu'ait connus notre société depuis l'avènement du christianisme : la puissante renégociation des frontières entre le masculin et le féminin, sur fond de large libération sexuelle et de transformation en profondeur des valeurs qui fondent notre culture, ainsi que celle de l'Europe tout entière.

L'histoire au féminin : une arène disputée

Le sujet s'invente lentement depuis quelques décennies. En 1977 paraît une analyse du féminisme français². Les auteurs puisent l'essentiel de leurs informations dans le domaine des idées, en particulier dans la littérature, ce qui n'a rien

d'étonnant au point de départ d'une étude très nouvelle, alors presque impossible à documenter en utilisant les fonds d'archives, faute de catalogage adéquat et de recherches suffisamment nombreuses. Les lignes de force théoriques de la question apparaissent clairement. Ennemis et partisans des filles d'Ève constituent deux camps solidement établis depuis le Moyen Âge. Au milieu du XVI^e siècle, la « querelle des femmes » durcit les positions des uns et des autres. Des féministes font pourtant entendre une voix de plus en plus audible, à l'instar de Marguerite de Valois, l'épouse répudiée d'Henri IV, de Marie de Gournay, la « fille d'alliance » de Montaigne³, et surtout de Poullain de la Barre. Auteur en 1673 de *De l'égalité des deux sexes*, ce dernier stigmatise la loi du plus fort des mâles, bien que les cerveaux de tous les humains soient exactement semblables : « On rapporte souvent à la nature ce qui ne vient que de l'usage » (de la culture, écrirait-on aujourd'hui).

Excellente somme au moment de sa sortie en 1977, l'ouvrage des historiens Maïté Albistur et Daniel Armogathe a été contredit sur certains points par l'intense mouvement de la recherche depuis plus d'un tiers de siècle, notamment à propos du renforcement de l'autorité patriarcale sur les bourgeoises et de la faiblesse des changements observés parmi le peuple⁴. Car ce double jugement ne reposait pas sur des observations sociales mais sur l'analyse du développement du droit romain à partir de la Renaissance, la tutelle paternelle et maritale étant censée s'être resserrée dans les milieux citadins supérieurs, considérés arbitrairement comme plus sensibles que les autres à ce mouvement.

Un deuxième jalon fondamental est posé vers 1990 par les soixante-trois collaboratrices et douze collaborateurs de la célèbre *Histoire des femmes en Occident*, coordonnée par Georges Duby et Michelle Perrot, qui ont collectivement postulé « l'existence d'une domination masculine, et donc

d'une subordination, d'une sujétion féminine⁵ ». Des voix se sont néanmoins élevées en Amérique du Nord pour critiquer la trop grande prudence du propos et décrire la société comme une arène très conflictuelle où les deux sexes ne peuvent que s'opposer résolument, certaines contributions soulignant même l'existence d'une guerre contre les femmes⁶. Elles s'inspiraient des idées de Simone de Beauvoir, affirmant dès 1949 que « deuxième sexe » rimait avec sujétion depuis la nuit des temps⁷.

Luce Irigaray et Hélène Cixous se rapprochent de telles conceptions, tout comme Éliane Viennot, une spécialiste de la littérature, productrice depuis 2006 d'une monumentale histoire de France vue du côté féminin, qui considère ses consœurs d'hier et d'aujourd'hui comme de pures opprimées sur la très difficile voie de la libération⁸. Michèle Riot-Sarcey aboutit à un constat identique : « Famille et démocratie apparaissent alors comme des instruments de domination », l'une servant de modèle à l'autre, juge-t-elle en présentant trois figures féminines rebelles des années 1830-1848, dont Jeanne Deroin, dénonciatrice du mariage indissoluble, « chaîne pesante pour les deux époux, humiliante et oppressive pour la femme⁹ ». L'anthropologue Françoise Héritier estime, d'ailleurs, que toute société humaine, actuelle ou passée, présente un « domaine réservé masculin considéré comme instance supérieure de prestige et de pouvoir¹⁰ ». Des chants de triomphe commencent cependant à se faire entendre. Geneviève Fraisse se réjouit de voir les Françaises sortir de millénaires d'oppression, le « droit du plus fort » ayant été contesté par les luttes féministes et ayant cédé le pas au partage, à la « parité domestique », car « le mari et le père, semblables au roi, ne sont plus¹¹ ». De jeunes chercheuses observent avec une grande satisfaction l'inversion imminente du mécanisme oppressif. « Non seulement les hommes ont dû apprendre à partager, mais de surcroît,

ils sont aujourd'hui numériquement dominés ou en voie de l'être », malgré des îlots de résistance, proclame Sylvie Schweitzer, à propos des générations paritaires des années 2010 en Europe, qu'elle voit en passe de construire une vie égalitaire¹².

Certains historiens postulant l'existence d'un conflit irrépressible entre les hommes et les femmes en proposent une version allégée. Ainsi les mâles français rechercheraient-ils le pouvoir pour lui-même, alors que leurs concitoyennes choisiraient plutôt de s'en servir pour la création, pour « l'enfantement des choses¹³ ». Une spécialiste américaine pense que les secondes privilégient l'influence à l'exercice de l'autorité politique, ce qui sert de prétexte pour les disqualifier en doutant de leur sérieux. Elles préfèrent le « pouvoir de » (changer la société) au « pouvoir sur » (les autres individus), ce qui les rend plus coopératives, plus pratiques, plus civiques et moins travaillées par des ambitions personnelles¹⁴.

À l'opposé, l'idée d'une meilleure harmonie des sexes, explicative de la modération du féminisme dans le pays et d'une singularité hexagonale, est portée par nombre des spécialistes françaises du sujet les plus réputées, telles Mona Ozouf, Élisabeth Badinter, Florence Montreynaud, Michelle Perrot, Françoise Thébaud, l'ethnologue et sociologue Martine Segalen, la spécialiste de littérature Michèle Sarde.

Pour Mona Ozouf, l'Ancien Régime constitue un véritable « paradis des femmes », qui font et défont les ministères et possèdent le pouvoir de la parole dans les cercles supérieurs, bien que leur règne s'établisse au prix de l'infidélité et de la licence sexuelle. Le rôle important des salons féminins au XVIII^e siècle en témoigne. L'Américaine Carla Hesse a récemment apporté de l'eau à son moulin en montrant que la subordination féminine connaissait une exception de taille dans la vie publique littéraire, d'après 657 écrits majoritairement rédigés par des écrivaines françaises entre

1789 et 1800. Encore limite-t-elle la portée de ses interprétations en insistant sur les œuvres de fiction, alors que sa liste n'en contient que 117, contre 251 titres (38 % du total) dédiés à la politique¹⁵. Bien que certains de ces derniers soient très courts, leur importance numérique prouve le vif intérêt porté par les dames de qualité à un domaine qu'elles n'hésitent nullement à investir, contrairement à de tenaces idées reçues. Cette « royauté des femmes cultivées », poursuit Mona Ozouf, continue à s'affirmer au XIX^e siècle : George Sand peut déclarer dès 1867 qu'« un homme et une femme, c'est si bien la même chose », peu avant que l'école égalitaire de la III^e République ne renforce davantage encore la singularité hexagonale en fondant le couple mythique de l'instituteur et de l'institutrice mariés. La France pense « l'universalité du sujet humain », conclut-elle en empruntant l'idée à Louis Dumont¹⁶.

Le bicentenaire de la Révolution célébré en 1989 a ouvert une voie royale au féminisme universaliste à la française, en y associant des penseurs masculins, dans la droite tradition des Lumières. En 1988, Robert et Élisabeth Badinter publient ensemble une biographie de Condorcet, l'un des ancêtres de la cause des femmes. Après avoir fait paraître en 1983 *L'Ambition féminine au XVIII^e siècle*, à travers l'exemple d'Émilie du Châtelet, Élisabeth Badinter développe sa conception de l'égalité entre les sexes en 1989 dans *Qu'est-ce qu'une femme ?*. Il n'est pas indifférent de noter que le siècle des philosophes est pour tous deux, comme pour Mona Ozouf, la référence principale, le point de départ du changement. En 1989 également paraît un monumental ouvrage coordonné par Florence Montreynaud, *Le XX^e Siècle des femmes*. Il s'ouvre sur une profession de foi d'Élisabeth Badinter : « C'est pourquoi, en cette fin du XX^e siècle, il reste aux femmes deux tâches à mener de front : achever le processus égalitaire dans leur vie familiale et professionnelle,

mais aussi tendre la main aux hommes pour les aider à accéder au nouveau monde », à laquelle fait écho la conclusion de la directrice du volume : « La situation des Françaises, sur le plan légal, est l'une des plus avancées du monde. Mais il reste quelques Bastille d'ordre psychologique qui devront disparaître¹⁷... » La signataire est également la fondatrice, en 1999, du mouvement des Chiennes de garde, un réseau de vigilance qui défend les femmes publiques contre les insultes sexistes et élit le « macho de l'année ». Comme quoi, au pays de Voltaire et d'Émilie du Châtelet, le militantisme sans concession n'empêche nullement de souscrire à une conception universaliste du féminisme.

Michèle Sarde avait avancé des théories du même ordre dès 1983, en puisant ses exemples dans des sources littéraires. Pour elle, la sphère privée française est constamment régie jusqu'à nos jours par les codes de l'amour courtois. Le mariage traditionnel se trouve depuis lors équilibré par un troisième partenaire, si bien que l'adultère féminin est traité avec beaucoup plus d'indulgence que partout ailleurs. Les principaux traits permanents du phénomène reposent sur la suprématie du deuxième sexe dans la vie mondaine, la mixité de l'espace public, la forte influence des dames dans le domaine politique, la glorification de la parole et du discours amoureux, la liberté des mœurs pour tous et une grande indulgence pour les relations extraconjugales. Preuves sociologiques à l'appui, en réclamant néanmoins plus de parité, l'auteure a réaffirmé en 2007 que l'universalisme et la mixité demeurent les pivots de la spécificité française, situation qu'elle estime peu fréquente sur la planète¹⁸. Cette relative harmonie n'empêche évidemment pas de fréquents conflits ni de permanentes renégociations des frontières entre les sexes.

Françoise Thébaud accepte aussi la notion de spécificité française, hommes et femmes entretenant des relations sans agressivité qui reposent plus sur la séduction et l'échange que

sur l'affrontement. Elle considère, cependant, que la situation se fige au XIX^e siècle¹⁹. Peut-être accorde-t-elle un peu trop d'importance aux discours théoriques ? Car les femmes continuent d'exercer un grand empire sur les hommes, en particulier sur ceux qui détiennent la puissance publique. L'une des principales pionnières du sujet, Michelle Perrot, conserve parfois des accents féministes, tout en définissant davantage une complémentarité entre hommes et femmes qu'un antagonisme permanent. Spécialiste du XIX^e siècle, elle l'observe avec un regard neuf et pénétrant. À rebours des idées traditionnelles concernant la prétendue complète soumission des Françaises au temps des bourgeoisies triomphantes, elle affirme qu'elles ne sont alors ni passives ni soumises. Dans les milieux populaires, elles possèdent un véritable pouvoir culturel inscrit dans leur corps, ce qui fait d'elles les principales rivales des médecins avant que ceux-ci ne parviennent à imposer leur autorité. Et nombre d'entre elles sont capables d'une sorte de féminisme pratique, notamment au lavoir, y compris à Paris, comme en témoigne en 1893 le roman de Cardoze, *La Reine du lavoir*²⁰. En écho, Martine Segalen ne croit pas à l'existence d'une supériorité absolue du mari paysan durant la même période. Le « préjugé d'une domination masculine » n'est à ses yeux qu'une sorte de truisme bourgeois projeté sur le monde rural par les nombreux folkloristes venus l'observer. Au village, la relation entre les sexes privilégie la complémentarité jusqu'au XX^e siècle, moment où s'amorce un affaiblissement de la position féminine, à la suite d'une perte de puissance « magique » des intéressées, tandis que s'affirme davantage la prééminence virile²¹.

Idée reçue dans les couches supérieures de la société industrielle, l'infériorité féminine est probablement plus un fantasme de mâles qu'une pesante réalité sociale. Car les dames de la bourgeoisie se dérobent devant le regard inquisiteur des pères et des époux. Michelle Perrot parle à juste

titre de « silences de l'histoire » et montre l'importance d'un mécanisme de refoulement du corps féminin. L'autocensure est évidente dans le journal intime de Caroline Brame (1847-1892), issue d'une famille parisienne aisée du boulevard Saint-Germain, parlant de choses qu'elle ne peut pas écrire et s'adressant avec angoisse à elle-même : « Oserai-je²² ? » Elle l'est plus encore chez les bourgeoises du Nord de 1850 à 1914, présentées par l'historienne Bonnie Smith, totalement silencieuses à propos de la chair, du désir et du plaisir²³. Or les filles de ce milieu se marient vers 20 ans avec un homme âgé de 25 à 28 ans, puis engendrent cinq à sept enfants. Focalisée sur leurs récits autobiographiques selon lesquels la famille et la maison sont proprement sacrées, par opposition au dehors, qualifié de profane et d'inquiétant, l'analyse ignore complètement la sexualité. La différence d'âge, les expériences antérieures de l'époux, le possible traumatisme de la nuit de noces, le plaisir ou son absence ne sont jamais évoqués, l'enquêtrice évitant toute question à ce propos. Pour lever le voile, il faut se référer à un livre d'Anne Martin-Fugier sur les bourgeoises au temps du romancier Paul Bourget²⁴. La relation avec l'homme y prend toute son importance. Masculin et féminin se définissent toujours l'un par rapport à l'autre, et l'adultère, parfois croisé, joue un rôle essentiel, comme compensation susceptible d'aider à vivre ou comme facteur de dissolution de l'union.

Il n'est pas étonnant que de tels refoulements aient ouvert la voie au succès de la psychanalyse freudienne, précédée par les études sur l'hystérie de Charcot. De plus, l'interdit ainsi souligné trace les contours d'une frontière essentielle entre les deux sexes. Le rigorisme bourgeois pèse plus sur les femmes que sur les hommes, tacitement autorisés à fréquenter des prostituées, sous prétexte que leurs épouses ne sont pas censées leur procurer l'extase, mais simplement faire froidement leur devoir conjugal afin de produire des

enfants. Du côté des dames, le refus de parler du corps, sauf lorsqu'il s'agit de maladies, dont l'évocation est licite, n'est nullement la preuve de leur complète sujétion, car l'adultère discret constitue pour nombre d'entre elles un exutoire, une revanche et un apprentissage du plaisir, on le verra²⁵. La puissante inhibition qu'elles se doivent d'afficher appartient aux conventions dictées par les hommes de leur groupe social, tandis que la conquête subreptice de suaves libertés relève de comportements transgressifs bien réels de leur part, stratégie permettant de mieux supporter les exigences excessives des pères et des maris.

Les silences du deuxième sexe ne recouvrent donc pas uniquement une pudeur exacerbée ou de terribles souffrances. Ils contribuent également à desserrer le carcan patriarcal tout en conservant la fiction d'une complète docilité des filles, des sœurs et des épouses. La rareté des poursuites judiciaires en cas d'adultère féminin et la légèreté des peines imposées indiquent que les juges français attachent une assez faible importance au problème, ce qui laisse entrevoir une large tolérance tacite masculine dans les milieux dirigeants, bien avant le rétablissement du divorce en 1884. Les bourgeois se montrent largement plus choqués par les comportements sexuels trop libres des filles du monde ouvrier et par le concubinage fréquent dans ces groupes, affichés ostensiblement, que par les écarts de leurs compagnes²⁶. À condition que ces dernières se distinguent des catégories vulgaires en n'affichant jamais ouvertement leur sexualité extraconjugale. Celles qui multiplient les aventures n'en soufflent mot dans leurs journaux intimes, réservant ces fulgurances aux lettres enflammées à un galant. Telle était déjà la règle que s'imposait Marguerite de Valois à la fin du XVI^e siècle et telle demeurera la pratique, tant pour les grandes amoureuses émules de Sarah Bernhardt que pour toute dame de qualité.

Achévé d'imprimer en juillet 2013 chez Grafica Veneta, Italie, pour le compte des éditions Autrement, 77, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Tél. : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.

Dépôt légal : septembre 2013.

N° d'édition : L.69EHAN000939.N001.

ISSN : 1157-4488. ISBN : 978-2-746-3764-8.